

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire
de Saint-Hyacinthe, tenue le 11 octobre 2017, à 19 h 30,
au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe,
2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :

Assomption	Lucie Laperrière
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli – Sacré-Coeur	Sophie Croteau
Casavant	Annick Corbeil
Des Moissons	Nathalie Comeau
Des Passereaux	Jean-François Chaput
Henri Bachand	Mélissa Ménard
Larocque	Sonia Morel
Notre-Dame	Marie-Josée Continelli
Notre-Dame-de-la-Paix :	Maxime Lajoie
Plein-Soleil	Frédéric Séguin
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Simon Labbé
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Emmanuelle Bagg, <i>substitut</i>
René Saint-Pierre	Marie-Hélène Chicoine
Roméo-Forbes	Daniel Fontaine
Sacré-Cœur (Acton)	Marilyn Perreault Larochelle
Saint-Charles-Garnier	Véronique Héon
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Jean-Baptiste	Dominic Châtelain
Saint-Nazaire	Pascale Larochelle
Sainte-Rosalie	Yannick Fortin
Saint-Thomas-d'Aquin	Martin Demers

Avaient avisé de leur absence, mesdames :

De la Croisée	Kelly Huard
Lafontaine	Diane Lépine
Roger-LaBrèque	Catherine Toutant
Saint-Joseph-Spénard	Sandra Desmarais

Sont absentes ou absents, mesdames :

Au Cœur-des-Monts	Karen Petit
Comité EHDAA	Josée Gauthier
De la Rocade	Nadège Amyot-Marquette
Douville	Ève-Marie Jodoin
Fadette	Pascale Deslandes
La Présentation	Caroline Desormeaux
Polyvalente Robert-Ouimet	Caroline Rioux
Saint-André	Jacinthe Beauregard
Saint-Hugues-Saint-Marcel	Johanne Brouillette
Saint-Pierre	Sara Bibeau
Saint-Sacrement	Sara Benaboud

École n'ayant aucun représentant :

Raymond.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19 h 31, madame Mélanie Laviolette, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Laviolette fait la lecture de l'ordre du jour.

On propose les modifications suivantes :

Le point 3 devient : Présentation de madame Caroline Dupré ainsi que de messieurs Richard Flibotte et Daniel Camirand sur le rôle du comité de parents et des commissaires représentant le comité de parents au conseil des commissaires;

Le point 4 devient : Informations sur le comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (CCHEDAA);

Le point 5 devient : Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 6 septembre 2017 et suivi.

3. Présentation de madame Caroline Dupré ainsi que de messieurs Richard Flibotte et Daniel Camirand sur le rôle du comité de parents et des commissaires représentant le comité de parents au conseil des commissaires

Monsieur Richard Flibotte, président, explique le mandat du conseil des commissaires. Il précise qu'il y a quatre représentants du comité de parents, 11 représentants des citoyens élus dans leur circonscription et un président élu au suffrage universel.

À la suite d'une question sur le rôle des délégués du comité de parents, le président explique que le rôle est de rapporter les préoccupations des parents pour les délégués au CP et les préoccupations du milieu pour les commissaires de circonscription. Les commissaires tentent d'influencer les collègues sur les décisions en fonction de leur provenance pour le bien de la communauté. Les décisions à prendre sont sur de multiples sujets qui concernent la CS, soit : l'embauche de cadre (il y a 3 000 employés à la CS), le budget, les ressources matérielles (parc immobilier), répartition équitable des ressources et des services, etc. Le rôle des délégués au comité de parents est de donner leur point de vue sur les sujets qui les concernent, afin que les délégués au conseil des commissaires rapportent fidèlement leur préoccupation. Ce qu'ils peuvent faire au point « parole aux commissaires » en comité de travail ou en déposant un avis au conseil des commissaires par la présidente du comité de parents. Afin d'avoir plus d'information sur un sujet, le comité de parents peut demander d'avoir une présentation d'un cadre.

Une question est posée sur les allégations qui ont eu lieu au printemps. M. Flibotte explique qu'une enquête à sa demande a été ouverte, l'enquête a coûté 43 686 \$ et 29 personnes ont été rencontrées. Une copie du rapport est disponible à quiconque en fait la demande par le biais d'une demande d'accès à l'information.

Madame Dupré et M. Camirand expliquent que dans le but de bien faire le travail pour l'écriture du plan d'engagement vers la réussite que la CS doit produire, elle a mis sur pied une communauté de pratique qui s'appuiera sur des pratiques probantes et des données de chercheurs. Les projets éducatifs des écoles déterminés par les conseils d'établissement et le plan d'engagement doivent être en lien avec le plan stratégique du Ministère de l'Éducation.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

4. Informations sur le comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (CCSEHDAA)

4.1 Rôle et fonction du comité

Madame Marie-Josée Continelli explique le rôle et la fonction du comité.

4.2 Présentation des candidats retenus pour les postes disponibles sur le comité

Madame Mélanie Laviolette explique le processus qui a servi à baliser la sélection des candidatures des parents pouvant obtenir un poste de délégué au comité EHDAA.

Madame Virginie Leblanc questionne sur les critères de sélection qui ont résulté au retrait de 6 candidatures sur 19. Ce retrait a été fait par le comité exécutif. Les candidatures n'ont pas été reçues et présentées au CP. Elle soulève le manque de transparence et d'équité dans les cas de manque ou peu de scolarité ou dans un cas de francisation (immigration). Dans ce type de cas, il en résulte une certaine difficulté à faire une demande écrite dont une section consiste à justifier leur motivation à faire part du CCSEHDAA.

Madame Marilyn Perreault-Larochelle demande si cela est possible, sur le bulletin de candidature, d'ajouter l'école de fréquentation scolaire de l'enfant et le lieu de résidence du parent.

Madame Sophie Croteau demande si cela est possible que le bulletin soit moins précis dans sa question concernant la raison du plan d'intervention.

Il est proposé par monsieur Simon Labbé qu'un comité bipartite formé de parents du comité de parents et de parents du comité EHDAA, soit créé dans le but de refaire le bulletin de candidature pour l'année scolaire 2018-2019.

Madame Mélanie Laviolette propose que les gens qui sont à la fois délégués au comité de parents et dont les noms sont dans la sélection des candidats délégués parent EHDAA, s'abstiennent de voter pour la sélection des délégués EHDAA par soucis d'équité. Madame Marie-Josée Continelli appuie cette proposition.

Une contestation de cette proposition survient.

Le vote est demandé par Madame Mélanie Laviolette, pour permettre aux délégués du comité de parents qui sont à la fois délégués au comité de parents et dont les noms sont dans la liste de candidats délégués EHDAA de voter à la sélection des délégués EHDAA.

Pour : 2 votes

Abstention : 3 votes

Contre : 16 votes

4.3 Nomination des membres parents (mandats de 1 an et 2 ans et substituts)

Poste de 1 an

Annie Labonté
Caty St-Onge
Josée Gauthier

Poste de 2 ans

Annick Larivière
Carolanne Lussier
Caroline Dubreuil
Josiane Labbé
Stéphanie Allard
Yannick Fortin

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

4.4 Assemblée générale du 20 octobre 2017

Madame Mélanie Laviolette invite les parents à transmettre l'information dans leur école.

5. Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2017

On propose l'adoption du procès-verbal du 6 septembre 2017 en modifiant l'absence en présence pour madame Sonia Morel.

6. Présentation de la régie interne

Les membres sont invités à lire la régie interne et à faire part de leur questionnement à madame Mélanie Laviolette. Ce point sera traité le mois prochain.

7. Parole au public

Aucun point du public.

8. Période d'élection

8.1 Nomination d'un président d'élection

Il est proposé, par madame Marie-Hélène Chicoine, que madame Lyne St-Amand, adjointe administrative à la Corporation de développement communautaire, agisse comme présidente d'élection.

8.2 Approbation de la procédure d'élection

Madame Lyne St-Amand procède à la lecture de la procédure d'élection. L'approbation de la procédure est proposée par madame Sonia Morel.

8.3 Élection au poste de président(e)

Madame Marie-Josée Continelli propose madame Mélanie Laviolette. À la suite du constat qu'aucune autre candidature ne sera déposée, madame Annick Corbeil propose la fin des mises en candidature. Madame Mélanie Laviolette est réélue sans opposition.

8.4 Élection des délégués(es) à la FCPQ

Madame Mélanie Laviolette propose madame Marie-Josée Continelli. Madame Sophie Croteau propose monsieur Yannick Fortin. Madame Marie-Josée Continelli propose monsieur Jean-François Chapat. Madame Annick Corbeil propose madame Nathalie Comeau.

Madame Annick Corbeil propose la fin des mises en candidature.

Madame Nathalie Comeau refuse, de même que monsieur Jean-François Chapat. Monsieur Yannick Fortin, de même que madame Marie-Josée Continelli acceptent.

Sont donc élus, madame Marie-Josée Continelli à titre de déléguée #1 et monsieur Yannick Fortin à titre de délégué #2.

8.5 Élection des postes de vice-présidents (es) (2 postes)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

9. Explication sur les élections de novembre

Les postes en élection sont expliqués par madame Mélanie Laviolette. Il y aura élection aux postes suivants : vice-présidence – 2 postes, secrétaire et son substitut, trésorier et son substitut, responsable des communications, représentant au comité consultatif du transport scolaire et représentant au comité de prévention de la violence à l'école.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

10. Période de discussion, d'information et d'échanges

Aucun point.

11. Retour sur les différents comités

11.1 EHDA

Formation du nouveau comité.

11.2 FCPQ

Six webinaires seront offerts par la FCPQ cette année. Les dates seront déposées sur la page Facebook et les formations porteront sur : le conseil d'établissement, le comité de parents, le budget, le comité EHDA, le pouvoir d'influence et le projet éducatif. Les formations sont offertes au tarif de 25 \$ par comité de parents, et ce, peu importe le nombre de participants.

11.3 Transport

Il n'y a pas eu de rencontre.

12. Rapport de la trésorerie

Plusieurs dépenses de l'an dernier sont reliées aux consultations ministérielles liées à la Loi 105.

13. Rapport des commissaires représentant le comité de parents

Nomination de la responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie du commissaire et de l'imposition de sanctions, reddition de compte sur l'école à la maison, reddition de compte sur l'entrée hâtive au préscolaire et au primaire, reddition de compte sur l'offre de services en formation générale des adultes et présentation des états financiers.

14. Correspondance

Aucune correspondance

15. Levée de la séance

À 21 h 58, madame Nathalie Comeau propose la levée de la séance.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Mélanie Laviolette
Présidente

Secrétaire